



# CONDITIONS GENERALES

## Article 1: COMMANDE

La signature du bon de commande engage une commande ferme et définitive du client.

Les inscriptions sont prises dans l'ordre chronologique d'arrivée. Elles doivent être confirmées par retour de notre facture. Règlement à réception de notre facture.

## Article 2: CONDITIONS D'ANNULATION

Par le CLIENT:

En cas d'annulation intervenant à plus de 30 jours avant la date de la prestation, les frais seront équivalents à 50% du montant total TTC des prestations commandées.

Pour toute annulation à moins de trente jours de la date de réalisation, le montant TTC des prestations commandées reste acquis en totalité par le Rouge et Noir.

Par le FOURNISSEUR:

Sans le respect strict de nos conditions de paiement, Le Rouge et Noir se réserve le droit d'annuler toute commande suivant les conditions mentionnées ci-dessus.

## Article 3: FORMATION DU CONTRAT

Toute offre du Rouge et Noir n'engage celui-ci qu'aux conditions suivantes:

Acceptation du CLIENT et retour du bon de commande dûment signé.

Règlement à réception de notre facture.

## Article 4: PRIX

Le CLIENT s'engage à payer au Rouge et Noir le prix des prestations stipulées dans les conditions particulières ci avant et à régler son adhésion annuelle au Rouge et Noir.

En cas de perte ou de vol, les laissez-passer ne seront ni remplacés ni remboursés.

## Article 5: OBLIGATIONS

Le CLIENT s'oblige à respecter et à faire respecter par tous ses invités le règlement et les consignes de sécurité, d'ordre et de police en vigueur dans l'espace où se déroule la prestation. Le CLIENT est informé qu'aucune personne ne saurait être admise dans cet espace sans être dûment munie d'un titre d'admission établi par Le Rouge et Noir.

## Article 6: FORCE MAJEURE

Le Rouge et Noir déploie tout son savoir faire pour assurer le bon déroulement des prestations proposées. La nature spécifique de ces prestations amène Le Rouge et Noir à décliner toute responsabilité en cas d'annulation ou de modification de ces programmes sportifs. Les dates et les horaires proposés dans ces programmes sont susceptibles de changements.

Les billets correspondant à la commande seront à retirer au Siège du Rouge et Noir un mois avant le début de la compétition.

Le Rouge et Noir peut suspendre ou annuler l'exécution de sa prestation en cas de force majeure sans que cela ouvre la possibilité au CLIENT de réclamer une quelconque indemnité à ce titre. Toute annulation dans ces conditions entraînera le report de la prestation à l'identique, dans le cadre d'un évènement sportif de la même importance.

## Article 7: JURIDICTION

En cas de contestations ou de litiges, seul le tribunal de Bobigny sera compétent.

**Cachet du Client**

**Bon pour accord**

**Date et signature**